

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 26 AVRIL 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-SIX AVRIL,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2022.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2022.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

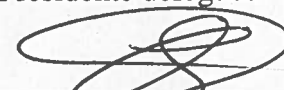
Madame LUCAS ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions sur projet, dans le cadre du « Contrat de Ville Unique », du dispositif « Vacances pour tous » et les « Autres subventions sur projet », référencées en annexe, pour un montant de 17 260 €.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2022 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220426-DEL-2022-045-DE
Date de transmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 29/04/2022



Subventions sur projet 2022
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 26 avril 2022

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2022
Dans le cadre du Contrat de Ville Unique :		
AFODIL	Accès à la mobilité par obtention ASR et/ou permis AM	1 130 €
CLCV	Appart' Infos	1 500 €
CLCV	Déclic	2 000 €
FILALINGE	Dynamic' Emploi	3 500 €
MPT Monplaisir	Mission mutualisée d'aide et de médiation administrative	2 500 €
PASSERELLE	Passerelle pour l'emploi - Complément	500 €
SIEL BLEU	Inclusion santé et partage par l'activité physique adaptée	1 000 €
Sous-total « Contrat de Ville Unique »		12 130 €
Dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » :		
Maison de Quartier Les Banchais	Séjour Seniors, Sorties et week-ends famille, entre avril et août 2022	2 214 €
Restaurants du Coeur	Séjours familles et personnes isolées – Juillet à Septembre 2022	1 016 €
Maison de Quartier Les Hauts de Saint Aubin	Sorties familles – Juillet à Novembre 2022	900 €
Sous-total « Vacances pour tous »		4 130 €
Autres subventions sur projet :		
Contact 49	Appui au fonctionnement	1 000 €
Sous-total « Autres subventions sur projet »		1 000 €
TOTAL		17 260 €